

REVISION DU PLU  
DE LA COMMUNE DE CAMON

Partie urbanisée nord  
Echelle : 1/2500 ème  
Pièce n° 5b

ARRET PROJET  
Vu pour être annexé  
à la délibération du  
Conseil Municipal en date du  
16/12/2024



- Zonage**
- UB : tissu ancien
  - UBa : centre ancien
  - UE : à vocation d'équipement
  - UC : tissu plus aéré
  - UCf : secteur le long de la rivière
  - UF : activités
  - UCr : secteur d'extension limitée
  - IAU : zone à urbaniser
  - IAUE : zone d'extension à vocation d'équipement
  - A : zone agricole
  - N : zone naturelle
  - Nj : zone de jardin
  - Nh : zone humide
  - Nht : zone humide à vocation d'équipement
  - Nzh : zone à dominante humide
- x**
- Espace boisé classé au titre du L113-1
  - Emplacement réservé (le n° renvoie à la liste - L151-41)
  - Eléments à préserver au titre du L151-19 et du L151-23
  - Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU
  - Secteur soumis à OAP
  - Secteur soumis au PPRi
  - secteur de jardin à préserver au titre du L151-23
  - Présence de cavités
- x**
- Murs à préserver au titre du L151-19
  - Chemins à conserver
  - Eléments de continuité écologique à préserver au titre du L151-23
  - Fuseau de vue à préserver au titre du L151-23
  - Nouvel accès interdit
- Information**
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre
  - Suspicion de cavités

